

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2020_028

Désignation d'un représentant à la CLE du SAGE Tarn-amont

L'an deux mille vingt et le neuf septembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Didier CADAUX, Arnaud CURVELIER, Jean-Michel DAUMAS, Alain DELMAS, Raymond FABRÈGUES, Gilbert FAUCHER, François FOLCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Malika MONZIOLS, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Régis VALGALIER, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Cathy JOUVE par Gilbert FAUCHER

Secrétaire de séance : Pierre HERRGOTT

Date de convocation : 25 août 2020

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 21	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu l'arrêté interpréfectoral n^oDDT-BIEF-2020-154-0001 du 2 juin 2020 des préfets de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère fixant le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Tarn-amont et abrogeant l'arrêté n^o00-0075 du 6 janvier 2000 fixant le périmètre initial ;

Vu l'arrêté préfectoral interdépartemental n^o2015349-0001 du 15 décembre 2015 des préfets de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère approuvant le SAGE Tarn-amont ;

Considérant le renouvellement du comité syndical et le besoin de désigner un nouveau représentant du syndicat mixte à la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Tarn-amont ;

Désigne le président Serge VÉDRINES pour représenter le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont à la CLE du SAGE du Tarn-amont ;

Rappelle que, les membres de la CLE étant aussi ceux du comité de rivière du contrat de rivière du Tarn-amont, Serge VÉDRINES représentera également le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont au comité de rivière du Tarn-amont ;

Autorise le président à signer toutes pièces utiles se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le président, Serge VÉDRINES

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT
TARN
AMONT



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 18/09/2020
et publié ou notifié
le 21/09/2020